

EXPOSITION BEAUX-ARTS DE BEZIERS « THEME LIBRE»

Maison CORDIER 2 rue Jeanne Jugan BEZIERS

REGLEMENT DE L'EXPOSITION

La Maison CORDIER (ex MVA) est la maison des Associations de BEZIERS et a son propre règlement intérieur, ci-joint, que l'exposant s'engage à respecter en signant le présent document.

La Maison CORDIER met à disposition de la Société des Beaux-Arts son espace d'exposition, qui sera ouvert au public du lundi au vendredi de 9h00 à 23h00 sans interruption, le samedi de 9h00 à 20h00, le dimanche étant fermé ainsi que les jours fériés

Les exposants sont invités à participer à l'accrochage sous la direction de l'équipe en charge de la manifestation, le :

Lundi 14 Septembre 2026 à partir de : 9 H 00 et ce jusqu'à 11 H 00.

L'exposition durera du 14 au 26 septembre 2026, les œuvres seront à retirer sur place le 25 septembre 2026 le soir **à partir de 17 H 00.**

En cas de souci ou d'absence pour l'accrochage ou le décrochage il conviendra de prévenir Eliane 0631282409.

Le présent règlement est à renvoyer dûment complété et signé dans les meilleurs délais et au plus tard, le 5 septembre 2026, à : stebeauxartsbeziers@gmail.com

La Société des Beaux-Arts se réserve le droit, sans aucun recours, de limiter le nombre d'œuvres par exposant, en fonction de leur dimension et de la place disponible.

Il est possible de se garer sur place, et la participation est gratuite pour les adhérents ; aucune présence n'est indispensable mais les exposants peuvent venir quand ils le veulent sur le lieu de l'exposition, aux heures d'ouverture.

La Société des Beaux-Arts éditera un recueil des œuvres, qui sera à disposition des visiteurs.

Le vernissage, offert par la Société des Beaux-Arts, aura lieu le mardi 15 septembre 2026 à 18 h30, en présence des Elus.

Fait en double exemplaire, dont un à renvoyer comme ci-dessus indiqué.

Béziers le 12 août 2026

Société des Beaux-Arts BEZIERS

L'exposant (nom et mail)